

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 67 (1928)
Heft: 4

Artikel: Giclette : (extrait d'une "Lettre vaudoise" de H. Laeser)
Autor: Laeser, H.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-221619>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAISSANT LE SAMEDI



Rédaction et Administration :
Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à

'Agence de publicité Gust. AMACKER
Palud, 3 — LAUSANNE

ABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus.

ANNONCES

30 cent. la ligne ou son espace.
Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

ÇA VA !... ÇA VA !...

ALORS, père David, comment ça va ?
— Ça va... ça va... comme un pot cassé.
— Oh ! bien, vous savez, ce sont ceux qui durent le plus.
— On le dit. En y mettant des chevilles.
— Vous avez encore du plaisir à vivre ?
— Oh ! bien... voilà... Oui. Mais on se fait bien vieux.
— Il ne faut pas y penser.
— Oui... oui... c'est très joli ça. Mais ça n'empêche pas les forces de diminuer. Et puis on devient sourd; la vue baisse. C'est ennuyeux tout ça.
— Sans doute, mais, parfois, il vaut mieux ne pas trop entendre et ne pas trop voir.
— Ça, c'est vrai, surtout pour ce qu'on voit et ce qu'on entend à présent.

— Vos enfants sont élevés, ils gagnent leur vie et ne vous donnent plus de soucis.
— Non, c'est vrai; seulement, il y a ma fille Julie...

— Qu'y a-t-il ?
— Eh ! bien, au respect que je vous dois, elle a mal tourné. Aux jours d'aujourd'hui, ces demoiselles...

— Ah ! bast, il ne faut pas vous faire du souci: elle se retournera.

— Espérons, parce que...
— Enfin, somme toute, vous n'avez pas eu une vie trop malheureuse. Vous avez été député.

— Oh ! pour ce que ça rapporte. Le plaisir d'aller de temps en temps à Lausanne. Mais ça coûte, je vous assure.

— Et puis, vous avez été municipal ?
— C'est sûr, pendant quinze ans. J'aurais même pu être syndic.

— Ah ! oui ?
— Certainement. Mais, c'est Louis au charbon qui a passé. Il a bien tant intrigué, foutimassé, qu'il a eu le dessus.

— Et pourquoi n'avez-vous pas fait comme lui ?

— Oh ! que voulez-vous; j'étais bien tant sûr d'être nommé... Vous savez, Louis au charbon, c'est pas un aigle. Il n'est pas fichu de rédiger une lettre. Et puis, il n'a point d'orthographe. Ne met-y pas deux « m » à homme. Comme s'il n'y en avait pas déjà assez d'un...

— Que voulez-vous, c'est pour faire bien les choses.

— Oui... oui... Enfin, tout ça ne m'intéresse plus. A mon âge, on s'occupe des affaires d'en-là. On se prépare.

— Il n'y a rien qui presse.

— D'accord ! Ça fait que, là-dessus, au revoir !
X.

On en a toujours pour son argent. — Un mendiant de profession, demanda la charité tout en marchant drôlement.

Une personne charitable lui donne 10 cts. en lui disant qu'il pourrait bien travailler et que ce n'est pas la façon dont il boite qui peut l'en empêcher beaucoup.

Alors le simulateur:
— Tout de même, pour ce prix là, vous ne voudriez pas que j'aie toutes les infirmités.

Bien fait. — Deux méridionaux, marchands de fromage, parlent de leurs produits :

— Quand j'ai présenté mon fromage au dernier concours, tous les juges se sont levés, frappés d'admiration.

— Le mien, réplique l'autre marchand sans s'émouvoir, a été chercher lui-même sa médaille !



ON DZOR DE BOUTSERI

LO dèçando dèvan Tsalande, l'étai granta fta tsi lo grand Luvi à Dsaquiet, dè Plliequebon. Sa fenna, la Luise, l'avai eingraissi on pucheint caïon que fasai quatre cent-trente-dou. Oi ! ma fai ! Lo pouïro ne poave pllie budzi dein l'èboueton. L'étai lo moment de l'èterti.

L'oncllio Fanfouet l'est arrevà avoué son grand cuti. Lè biau-fe à Luvi sant arrevà assebin. L'ant saillià lo caïon que sè maufiàve et dze-mottàve. L'ant betà su lo trabetset et ran ! Fanfouet l'a copà la garguette. Quauquè siclâie, duve piattâie, et l'est tot ! Lè dzein sant rido croüio, tot paraï ! Se lè bite no fasant dinse po sé reveindzi !

Ma la tanta Luise sè dépatève dè rapertsî lo san dein son baquiet. Lo botséran et lo grand Luvi sè sant dépaté assébin de buiantà et dè rcllià lo caïon.

Aprî cein, l'ant copà onna piauta de cé, onna dzambetta de lé, lo mor, lè duve z'orolhie. Bins-tout, restàve min dè caïon su lo trabetset.

Lè dou biau-fe, lo petit Paul et lo dzouveno Manuïon, portant tot cein à colàdzo et l'ant coumeinci à fére dâo papet po fabrequâ la chaoresse à freccassi.

La tanta Luise, la cousena Léonie et lè duve felhie, l'Aline et la Rosette, corratàve de cé de lé, pè la cousena, pè lo borné, pè lo colàdzo, po bailli on coup dè man.

Mè, que su on bocon dolhietta et que n'âmo rein tant t're inpacotâie pè lé man, mè tegné pè la cousena. Fasé lo fû, betàvo dè l'iguie dein lo coquemâ, racliàvo lè truffe...

Ma vaitec la cousena Léonie que l'est arrevâie per iquie ! L'est onna tota bouna cousenâre — on vretâbllio cordon-bliu, quemet diant.

M'a falliu mè sailli et lâi bailli mon fordâ sein rouspettâ. La Léonie l'einpougnive la quûva dè la poêle, la manoie dâi mermite, po fére lo freccason, lo papet à truffe et tot cein que falliâi po mîdzo.

Au derrâi moment, l'a freccassî lo san bin adret. N'arâi pas zu moian dè pipâ on mot à la cousenâre ! No z'arâi binstout einvouyi onna cassa d'iguie pè la tita po no cllioûre lo mor ! Charrette !

A mîdzo, tsacon l'est arrevâ po medzi : lo vesin Loïa avoué sa dama, sa damuzalla et son valet, lo père-grand, la tanta Marienne, lo bouébo et la bouébeta à l'oncllio Féli dâo Pra-Djirâ que vegnant à l'ècoula dâo velâdzo... Cein fasai onna pucheinta réunion, onn' abbayî, quié !

La tanta Luise l'apportàve to lo frecot su la trâbllia. Tsacon sè relètsive lè potte à tsavon. La bouna Léonie que segottàve tant que poàve pè dèvant son fû, l'avâi tant agottâ que ne poàve pllie rein medzi. Sè betàve on moment su 'nna chôla po bère onna gottetta dè café et sè refère on bocon.

Aprî medzi, lè z'hommo l'ant fabrequâ on

panâ tot plliein dè boellie dé châoesse ài tchoux et ào fèdzo. Po fini, l'ant reimpliâ on tenot dè châoecessons.

Lè fenne l'ant copà la penna, lo rudzo et lo lâ. L'ant betà to cein su lo fû po fére lo saindâo et lè greubons.

Aprî tot cein, la tanta Luise l'o onco fabrequâ dâo quegnû à la tudra, à la résegna, ài z'âo, dein lo for dâo potadzi. L'ein a fé iena ào bin duve dozanne, ne sé pas ào justo.

La cousena Léonie, l'Aline, la Lisette et mé, no z'âi fé, po fini, onna pucheinta écuella dè bougnets qu'on lâi de dâi merveille.

Quin tredon dein sta cousena ! mè z'amis ! l'é-tâi, ma fai, benhirâo que la bouna Léonie sâi revegna dé bouna, sein quié, ga que de gâ ! quemet desant lè bouïbo po sè ludzi en avau lo moulin !

La vèprâ, l'a pardine bin falliu recoumeinci à medzi dâo caïon et dâo quegnû, po dèseinreim-billiâ lo grand Luvi que ne savâi pllie rein iô ein-farâ tot sti coumerce.

Po fini, no z'âi tsantâ et recaffi en lièscint quauquè gouguenette à Monsu Marc à Louis.

Suzette à Djan-Samuiet.

GIOLETTE

(Extrait d'une « Lettre vaudoise » de H. Laeser).

DANS la variété des domestiques de campagne migrants, que de talents; on en trouve d'habiles comme tout, vous repapant une fauchese alors que le maréchal du village s'y perd, connaissant les remèdes contre la ventrée des chevaux, sachant vèler une vache lorsque le petit se présente par les pieds, au courant d'un tas de petits trucs agricoles. Et que d'arts d'agrément : tresser des corbeilles pour les femmes, tailler des sifflets pour les enfants, tendre les cordes à lessive, et de la galanterie pardessus le marché : courir au devant de la patronne et de ses filles pour s'emparer de la « mitre » quand c'est l'heure de donner aux cochons, veiller, lorsqu'on prépare le « vin cuit » et qu'il s'agit de demeurer vingt-quatre heures sans sommeil à côté du chaudron où, lentement, se résorbe le cidre doux.

On fait ce qu'on veut de Giclette, — à condition que le liquide ne manque pas, cela va sans dire. De temps en temps, le patron répète: « Notre Giclette, quand même, s'il voulait... » Eh oui; mais en attendant, il suffit qu'une roulotte passe pour que notre gaillard demande son compte, déjà très entamé du reste. Huit jours plus tard, vous le trouverez à l'abbaye de Cossonay, sur le Pré aux Moines, à tourner, sans hâte exagérée, la manivelle d'un orgue de carrousel. Quant au saint-frusquin, il est parti dans des jeux de force et d'adresse où Giclette voulut montrer à des « stoffifres » qu'il y avait encore des citoyens en Suisse. Quatre fois, il décrocha la sonnette de la tête-de-turc, sur laquelle il tapait avec une énergie qui remplissait d'inquiétude l'honorabile forain propriétaire de cet instrument réservé aux biceps tatoués. Six fois, malgré de nombreux verres dans le nez, il pulvérisa d'un coup de flobert la petite boule qui dansait sur le jet d'eau. Il faut ajouter qu'outre les stoffifres, les demoiselles du tir à pipes regardaient : aussi Amélie, une rousse sans rivale pour aguicher les clients et faire marcher le commerce, piqua-t-elle à la boutonnière

de notre gaillard une énorme rose en chiffon qui se détachait sur des feuilles resplendissantes comme de l'or.

Bien qu'affamé d'aventures, Giclette ne saurait concevoir la vie en dehors du beau Pays de Vaud. Une fois, cependant, fourvoyé par un copain, il franchit la borne pour s'engager dans le Mandement genevois, pendant les moissons. Le second jour déjà, dégoûté de ce pays où l'on dit le « coffi » pour un écové, « picholette » pour trois décis, une « belue » pour une rebibe et où les poses ne mesurent que trente-six ares, il chercha noise à un type de Dardagny qu'il traita alternativement de mômier et de Savoyard, le provoqua à croche-doigts, puis lui cassa une chaise sur le dos. Il décampa avant que la maréchaussée de la République et canton, quérie par le patron du café, eût le temps d'arriver. Giclette ne respira qu'arrivé à Mies. S'il ne se précipita point sur la terre de son canton pour l'embrasser, comme ces rapatriés qu'on vit pendant la grande guerre, le ton dont il commanda: « Un demi et du meilleur ! » au Café de l'Écusson vaudois en disait long.

Parfois, cela tourne moins bien que dans le Mandement. Les diaconesses de l'Hôpital cantonal et de Saint-Loup en savent quelque chose. Souvent on leur ramena Giclette, les côtes enfoncées et la mâchoire en marmelade, suite d'une ribotte où il défendit son honneur et ses droits. Mais les bonnes sœurs en ont vu bien d'autres. « Comment, c'est encore vous, Giclette ! Vous aviez pourtant promis de signer et de ne plus recommencer ! » A cela se borne le sermon des bonnes sœurs. Tandis que Giclette, l'œil poché et le nez sanguinolent, honteux et confus, comme un renard qu'une poule aurait pris, se recroqueville sous les confortables couvertures rayées: « Quand même, tout de même, ce Giclette, s'il voulait... »

Il faut de tout pour faire un monde, même le monde des domestiques... H. Lr.

NOS VIELLES CLOCHES LES CLEES

LE temple actuel, construit de 1738 à 1740 d'après les plans de l'architecte Martin, d'Yverdon, est un édifice quelconque sans caractère particulier. C'est dire qu'il vaut tout juste la mention que nous en faisons.

La tour, que l'on prétend plus ancienne, renferme deux cloches, dont l'une, appelée la *grosse* pèse 600 kg.

Sur l'un des côtés, on lit le curieux quatrain suivant :

Au sein des feux ardents je prends toujours naissance.
A Rome, on me baptise et je n'ai pas la foi.
Si on ne me bat pas je garde le silence,
Hélas, sans me pendre, on ne fait rien de moi.

Et sur la face opposée :

Faite par Samuel Treboux fils, fondeur à Vevey, 1839.

Si le premier et les deux derniers vers se comprennent aisément, le second, par contre, reste une énigme. Que vient faire le nom de la Ville Eternelle sur une cloche destinée à un temple protestant ? Nous sommes assez embarrassés de l'expliquer.

L'autre cloche mesure 80 cm. de diamètre sur 67 cm. de hauteur. Dans sa partie supérieure, elle porte, disposée sur une seule ligne, et en minuscules gothiques de 4 cm. de haut, l'inscription que voici :

*je fut faite par etienne anne *: fut marenne dame philiberte dullars en lan mil vccxxxv*

Ce qui signifie que la cloche en question fut fondue en 1535 par un fondeur nommé Etienne Anne ou Aimé et qu'elle eut pour marraine « dame Philiberte Dullars ».

Au-dessous de ce texte se trouve une bande de 2 cm. de largeur ornée de pampres, d'animaux et de volutes alternant avec quatre médaillons rectangulaires dont deux représentent la Vierge et l'Enfant Jésus et les deux autres l'ecce homo¹ ou la Résurrection.

* ou Aime.

¹ Figure représentant le Christ en Croix, accompagné des instruments de sa Passion.

Le dessin, mal venu à la fonte, ne permet pas de faire une distinction bien exacte entre ces derniers.

D'autre part entre les mots *Dullars* et *en* on remarque un ciboire, parfaitement reconnaissable aux rayons qui l'entourent.

D'où provient cette cloche plus de quatre fois séculaire ? C'est un mystère que nous n'avons pas réussi à élucider. Il est peu probable, en effet, qu'elle ait été fondue pour la commune des Clées, car les noms du fondeur et de la marraine sont inconnus dans la région. On peut supposer, non sans quelque vraisemblance, qu'à une certaine époque, elle fut échangée ou acquise de quelque église Franc-Comtoise. Cependant, à notre connaissance, les archives locales n'ont conservé aucun souvenir d'une transaction de ce genre.

Ajoutons, à titre de renseignement, que cette cloche, intéressante au point de vue artistique, ne figure pas dans la liste des monuments historiques de notre canton.

Articles parus : Montagny s. Yverdon, 3 décembre 1927 ; Noville 6 juin 1925 ; Penthaiz, 5 novembre 1927 ; Renens, 14 avril 1923 ; Vallorbe, 24 septembre 1927 ; Vaulion, 15 octobre 1927 ; Villotte, 25 mars 1925 et 4 décembre 1926 ; Vuitchouf, 31 décembre 1922. — Nyon, 5 mai 1924.

La Patrie Suisse. — Quarante magnifiques gravures illustrent le dernier fascicule (No 923, du 18 janvier) de la « Patrie Suisse », aussi intéressant que varié. Ce sont d'abord quatre beaux portraits, celui de l'illustre savant genevois Aimé Pietet, dont on vient de fêter le 70e anniversaire ; Joseph Raeber, le nouveau directeur du Bureau international de l'Union télégraphique ; Joseph Leclerc, ancien chancelier de l'Etat de Genève, qui vient de mourir, et Charles de Linné, le célèbre botaniste, à l'occasion du 150e anniversaire de sa naissance. Ce sont ensuite de magnifiques vues du couvent de Rheinau et des modestes et antiques églises de Belmont près Lausanne, et de Villlette sur Cully, que l'on vient de restaurer ; puis une série d'impressionnantes et pittoresques vues du funiculaire aérien d'Engelberg, le premier de ce genre en Suisse. Ajoutez à cela de délicieuses paysages d'hiver (Niremont près de Châtel St-Denis, Pierre du Moëllé, dans les Ormonis), des reproductions d'œuvres d'art (L'homme à la hotte, de Joseph Musselr, le vitrail de Rodolphe Munger et du peintre verrier L. Halter, offert par la ville d'Olten à son président, M. Dietschi) ; la page humoristique d'Evert van Muyden ; la page des sports et celle de la mode. M. P.

SI LES VAUDOIS AVAIENT VU

UN de nos amis nous a communiqué la très spirituelle pièce de vers que voici, dont la signature nous a tout l'air d'un pseudonyme. Nous espérons que son auteur, qui nous est inconnu, raison pour laquelle nous n'avons pu solliciter son autorisation, ne nous en voudra pas d'en avoir fait profiter les lecteurs du *Conteur*, heureux de l'aubaine.

*Si les Vaudois avaient voulu
Quand Dieu les mit sur cette terre,
Aux Genevois faire la guerre
Et garder pour eux le Léman,
Sans trop de peine, avec élan,
Sans même appeler tout le monde
Si les Vaudois avaient voulu
Ils redressaient la mappemonde.*

*Si les Vaudois avaient voulu
Ne pas se séparer de Rome,
Qu'auraient-ils eu de plus, en somme?
Les évêques, les cardinaux
Auraient des cures à Lavaux,
Et, pour que rien ne leur échappe,
Si les Vaudois avaient voulu
A Chillon se tiendrait le pape.*

*Si les Vaudois avaient voulu
Au bon vieux temps de l'épaulette,
Du schako, de la Cadenette,
Leurs grenadiers auraient conquis
En se montrant, tout un pays ;
Sans leur fusil, sans leur giberne,
Si les Vaudois avaient voulu
Ils auraient mangé l'ours de Berne !*

*Si les Vaudois avaient voulu
Ne pas toujours rester en panne,
Ils auraient aplani Lausanne,
Roulé vers Ouchy la Cité,
Le Château, l'Université,
Et du monde entier, sans rivale*

*Si les Vaudois avaient voulu
Ils en faisaient la Capitale.*

*Si les Vaudois avaient voulu
Avec la foi qui électrise,
Fonder une nouvelle église,
Ils auraient arrêté, dit-on,
De boire... dans tout le canton,
Et pour comble de repentance
Si les Vaudois avaient voulu
Ils signaient tous la tempérance !*

*Si les Vaudois avaient voulu
En se moquant de la gelée,
Planter la vigne à la Vallée,
Les « Combiens » seraient vigneron ;
Puis avec de pareils lurons,
Pour que partout le sol produise,
Si les Vaudois avaient voulu
Ils auraient réchauffé la bise.*

*Si les Vaudois avaient voulu
Violer la paix du ménage
Pour s'en aller, le cœur volage,
Au loin courir le guilledou,
Ils auraient fait trop de jaloux ;
Les cœurs s'embraseraient à leurs flammes.
Si les Vaudois avaient voulu
Ils séduisaient toutes les femmes.*

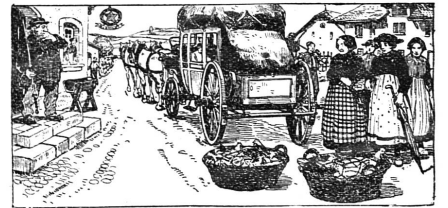
*Si les Vaudois avaient voulu
Garder tout le vin de leurs caves
Et ne vendre que des coupages,
Pour conserver dans leurs tonneaux
Le pur « La Côte » et le Lavaux,
Loin de ce pays de Cocagne,
Si les Vaudois avaient voulu
Les Allemands boiraient l'Espagne.*

*Mais les Vaudois n'ont pas voulu
Rendre jaloux leur entourage,
De leur bonheur faire étalage ;
Ils ont demandé seulement
De vivre en paix, sans un tourment,
Sans trop se compliquer la vie
Et les Vaudois n'ont pas voulu
Se séparer de l'Helvétie.*

Daniel Bost.

Définition. — Madame tient à s'assurer du savoir de la nouvelle bonne :

— Marie, savez-vous ce que c'est qu'un créancier ?...
— Mais oui, c'est un monsieur à qui il faut toujours répondre : « Madame n'est pas là ».



AU BON VIEUX TEMPS

L fut un temps où les communes vaudoises ne s'embarrassaient pas de scrupules pour se débarrasser de leurs ressortissants pauvres et alléger de la sorte le budget de l'assistance. Des marchés clandestins étaient couramment conclus que la moralité civique actuelle réprouverait énergiquement. Avait-on à charge d'entretien quelque malheureuse créature, simple d'esprit ou affligée de vices, que l'on s'empresait de lui trouver « acquéreur » ; autrement dit, la municipalité intéressée débattait-elle avec le prétendant étranger les conditions pécuniaires d'un mariage. Contre versement d'une certaine somme (quelques centaines de francs) l'époux transférait son nom et sa bourgeoisie à la mariée et la bourse des pauvres de la commune de l'épouse était libérée de ses prestations. C'était la bonne affaire et l'heureux municipal qui menait à bien de telles opérations matrimoniales y gagnait du coup une précieuse popularité électorale. Au bon vieux temps, il se trouvait, paraît-il, bon nombre de gars disposés à se prêter à ces combinaisons-là ; il n'est pas dit qu'il n'y en aurait pas aussi de nos jours.

Autrefois donc, à X..., la Nanette, fille simple et disgracieuse avait trouvé, par ce moyen,